Commune de Laurens

1, rue du Château 34480 LAURENS Tél. : 04 67 90 28 02 Fax : 04 67 90 14 19

Mail: mairie.laurens@wanadoo.fr

PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Rapport annuel

EXERCICE 2013

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2013, présenté conformément à l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

Sommaire

1 - CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

- 1.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE
- 1.2 CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE
- 1.3- PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE
- 1.4 ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE PAR UN RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES
- 1.5 NOMBRE D'AUTORISATION DE DEBERSEMENT D'EFFLUENTS D'ETABLISSEMENTS INDUSTRIEL AU RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES ET PAR SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT
- 1.6 NOMBRE D'ABONNEMENTS
- 1.7- VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT
- 1.8 CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU DE COLLECTE
- 1.9 OUVRAGES D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

2 - TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE

- 2.1 FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR
- 2.2 PRIX DU SERVICE
- 2.3 RECETTES D'EXPLOITATION

3 - INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE

3-1 CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RÉSEAU

4 - FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

- 4 -1 TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE
- 4 2 ÉTAT DE LA DETTE
- 4 3 MONTANT DES AMORTISSEMENTS RÉALISÉS
- 4 4 PRÉSENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE DÉLIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE

5 – ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISES DANS LE DOMAINE DE L'EAU

- 5-1 MONTANT DES ABANDONS DE CRÉANCE OU DES VERSEMENT À UN FONDS DE SOLIDARITÉ
- 5-2 DESCRIPTIFS ET MONTANTS FINANCIERS DES OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DECENTRALISÉE

6 - PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

1 - CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1.1 - ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune n'adhère à aucun Etablissement Public de Coopération Intercommunale pour la compétence assainissement collectif qu'elle exerce elle-même.

1.2 - CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la Société SAUR, en vertu d'un contrat de 12 ans ayant pris effet le 20/12/2010 pour une période de 12 ans.

1.3 - PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la SAUR sont les suivantes :

Gestion du service : Application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs.

Gestion des abonnés : Accueil des usagers, facturation.

Mise en service : des Branchements et des collecteurs.

Entretien : de la voirie, des branchements, des clôtures, des collecteurs, des équipements électromécaniques, des postes de relèvement, des stations d'épurations, du génie civil.

Renouvellement : des branchements, des équipements électromécaniques.

La commune prend en charge:

Renouvellement : de la voirie, des clôtures, des collecteurs, des postes de relèvement, des stations d'épuration, du génie civil.

1.4 – ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE PAR UN RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES

La population desservie par le réseau d'assainissement collectif est estimée à environ 1 500 habitants

1.5 – NOMBRE D'AUTORISATION DE DÉVERSEMENT D'EFFLUENTS D'ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS AU RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES ET PAR SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT

Aucun Etablissement industriel n'est autorisé à déverser des effluents dans le réseau de collecte

1.6 - NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2012	2013	Evolution
Nombre d'abonnements domestiques	800	813	1.63 %

1.7 - VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT

Volumes	2012	2013	Evolution
Volume (m3) facturés aux abonnés domestiques	77 307	85 451	10.53 %

1.8 - CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU DE COLLECTE

Les canalisations

Linéaire (km)	2012	2013	Evolution
Réseau séparatif	13,296	13,273	-0.20 %

Les ouvrages sur réseau

Désignation	2012	2013	Evolution
Rond visitable	NC	NC	0 %
Déversoir d'orage	NC	NC	0 %

Les postes de relèvement

Lieu : Cave coopérative de Laurens Année de mise en service : 1975 Capacité nominale : 40m3/h

Lieu: Les Combes

Année de mise en service : 2011

Capacité nominale : NC

1.9 – OUVRAGES D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

STATION D'EPURATION

Lieu: Commune de Laurens – Chemin du Libron

Année de mise en service : 2012

Traitement des effluents :

Traitement biologique par lagunage aéré

Capacité nominale: 1 800 Equivalent habitant

Charges nominales: Débit: 655 m3/j

MES : 162 Kg/j DBO5: 108 Kg/j DCO : 243 Kg/j

Prescription de rejet et performances

Milieu récepteur du rejet : rivière Le Libron

Paramètre	Concentration
DBO5	25 mg/l
DCO	125 mg/l
MES	85 mg/l

Charges journalières moyennes reçues par l'ouvrage

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Charges brutes de substances polluantes collectées	80.5 kg/j	181 kg/j	79.3 kg/j	25.2 kg/j	2.7 kg/j	416.8 m3/j
Taux de charge	74.5 %	74.5 %	49.0 %	93.3 %	37.5 %	63.6 %
Rendement calculé sur 2 analyses : 26/06/2013 et 05/09/2013	91.5 %	77.5 %	83.2 %	24.2 %	24.4 %	1 176 EH

GLOSSAIRE

Equivalent habitant : rejet de 60 g de DBO5 par jour DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours

DCO: Demande chimique en oxygène

MES: Matières en suspension

NTK : Azote Kjeldhal Pt : Phosphore total

2 - TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE

2.1 – FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante a voté les tarifs concernant la part collectivité.

Délibération du 03/11/2008 instaurant une part fixe communale (Abonnement) de $10 \in H.T.$ et portant le montant de la redevance consommation à $0.5500 \in h.t./m3$ pour application à compter du 1^{er} janvier 2009.

Les tarifs concernant la **part de la société SAUR** sont **fixés par le contrat et indexé annuellement** par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés

Le service est assujetti à la T.V.A.

Depuis le contrat signé le 20/12/2010, l'exploitant perçoit des frais d'accès au service. Le tarif établit, en valeur de base au 01/07/2009, à 35 € H.T. est révisé chaque année par application de révision de la rémunération du délégataire définie au contrat d'affermage.

2.2 - PRIX DU SERVICE

Le prix du service comprend : * une partie fixe ou abonnement

* une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

* une redevance de modernisation des réseaux de collecte

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'Agence de l'Eau. Son montant, en € par m3, est calculé chaque année par l'Agence de l'Eau. Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 ^{er} janvier 2013	1 ^{er} janvier 2014
Montant de la redevance €/m3	0.1500	0.1500

Evolution du tarif

	Désignation	1 ^{er} janvier 2013	1 ^{er} janvier 2014	Variation en %
Part de l'exploitant Abonnement ordinaire H.T. Le m3 H.T.		13.61	13.81	1.47 %
		0.8170	0.8520	4.28 %
Part de la collectivité	Abonnement ordinaire H.T.	10.00	10.00	0 %
Le m3 H.T.		0.55000	0.55000	0 %
Redevances et taxes	Redevance de modernisation des réseaux de collecte H.T.	0.1500	0.1500	0 %
	T.V.A.		10 %	42.86 %

Composante de la facture d'un usager pour 120 m3

	Désignation	1 ^{er} janvier 2013	1 janvier 2014	Variation en %
Dont de l'avaleitant	Abonnement ordinaire H.T.	13.61	13.81	1.47 %
Part de l'exploitant Le m3 H.T.		98.04	102.24	4.28 %
Part de la collectivité Abonnement ordinaire H.T. Le m3 H.T.		10.00	10.00	0 %
		66.00	66.00	0 %
Redevances et taxes Redevance de modernisation des réseaux de collecte H.T.		18.00	18.00	0 %
	T.V.A.	14.39	21.00	45.93 %
TOTAL T.T.C.		220.04	231.05	5.00 %

Prix théorique du m3 pour un usager consommant 120 m3 :

	1 ^{er} janvier 2013	1 ^{er} janvier 2014
Prix théorique du m3	1.83 €	1.93 €

SPECIMENS DE FACTURES liés au décret n° 2007-67 5 **SPECIMEN AU 01/01/2013**



Vos Contacts :

Accueil : 87 avenue Raoul Bayou Rte de Cessenon 34360 SAINT CHINIAN De 9h-12h et 14h-17h- Fermé le mardi et mercredi

Téléphone : 04 34 20 30 02 (prix d'un appet local) Du Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Dépannage 24h/24 : 04 34 20 30 09 (prix d'un appel local)

SPECIMEN 01 Janvier 2013

Courrier : TSA 60001 34988 ST GELY DU FESC CEDEX

www.saurclient.fr

Référence à rappeler

DESTINATAIRE DE LA FACTURE

NOM DU CLIENT

Collecte et traitement des eaux usées :

COMMUNE LAURENS

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.
Abonnement TTC
Consommation TTC
Total facture TTC

25,26 € 194,78 €

220,04 € 220,04 € soit 0,0016 €/Litre

[7][7]

AMR. S.A.S. au capital de 101-222-0004 ROS Vernalies 339 379 864 Slops Social Les Cyclories. 1 not Antone Larosier 78280 OUYARCOURT TVA Intracommunataire n° FR 28 309 379 864 -N.A.F. 3600 Les Homes de la service de la service

A NE PAS PAYER

A NE PAS PAYER



Rapport Annuel du Délégataire

BRANCHEMENT	COMP	TEUR	Consommation	Information	
BRANCHEMENT	Numéro	Diamètre	m3	mormation	
LAURENS			120	Conso. simulée	
TOTAL CONSOMMATION			120		

SPECIMEN	FACTURE	N° Simulation	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Collecte et traitement des eaux usées	187,65 € HT	200,78 € TTC	m3	m3	€HT	€HT	€HT	%
Abonnement part Communale		Année 2013		1			10,00	7,00
Abonnement part SAUR		Année 2013					13,61	7,00
Consommation part Communate		Année 2013		120	0,5500	66,00		7,00
Consommation part SAUR		Année 2013		120	0,8170	98,04		7,00

		Γ	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Organismes publics	18,00 € HT	19,26 € TTC	m3	m3	€HT	€HT	€HT	%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)		Année 2013		120	0,1500	18,00		7,00

Total Facture 220,04 € TTC HT soumis à TVA : 205,65 € TVA sur les débits : 14,39 €

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m² enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

TVA sur les debits: 14,39 €

CRGAINSRES PUBLICS

Les Agences De l'Etat sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

La taxe intitude Voies navégables de France concerne les communes qui prélévent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout prol

Vous avez opté pour le prélèvement périodique.

Vous frouverez ci-dessous votre calendrier de paiement d'un montant prévisionnel de 548,34 Euros, établi sur la base de votre facturation pour la période du 14/17/2014 a u 30/11/2014.

Les acomptes payés seront déduits de votre facture définitive.

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/02/2014	49.00 €
05/03/2014	49.00 €
05/04/2014	49,00 €
05/05/2014	49.00 €
05/06/2014	49,00 €
05/07/2014	49,00 €
05/08/2014	49,00 €
05/09/2014	49.00 €
05/10/2014	49.00 €
05/11/2014	49,00 €
Total	490,00 €

Vos références de prélèvement :	

****** ********	
Identifiant du créancier (ICS): FR86ZZZ003506	
éférence Unique du Mandat (RUM) : ++S-6-6138005509-000019191-01	



Rapport Annuel du Délégataire

13 SPECIMENS DE FACTURES

13.1 SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-675

Accueil : 87 avenue Raoul Bayou Rte de Cessenon 34360 SAINT CHINIAN De 9h-12h et 14h-17h- Fermé le mardi et mercredi Téléphone : 64 34 20 30 02 (prix d'un appel local) Du Lundi au Vendredi de 8h à 18h Dépannage 24h/24 : 04 34 20 30 09 (prix d'un appel local) SPECIMEN 01 Janvier 2014 Courrier: TSA 60001 34988 ST GELY DU FESC CEDEX www.saurclient.fr Référence à rappeler [2][2] DESTINATAIRE DE LA FACTURE ***** NOM DU CLIENT Collecte et traitement des eaux usées : **COMMUNE LAURENS** Ce document est une simulation de facture. Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3. Abonnement TTC Consommation TTC Total facture TTC soit 0,0017 €/Litre 204,86 € 231,05 €

AMR. 3.A.S. au capital de 191.222.000 RC3 Venzalées 339.379 BMS délige Social Les Cyclodes. 1 ner Anticine Larco sier 76260 OUVANCOURT TVA Intracommunaciale n° FR 28.339 379 BMS -N.A.F. 3800 Les informations recording for the Trainment information desired à la specie no evan couser donc Chrismherer su au stocks. 3 Mil a sixture à du la n° FV.2 primer 1979 modifie en 2004 relaine n° FR 28.339 379 BMS -N.A.F. 3800 Les informations recording to the Section of the Sectio

231,05 €



A NE PAS PAYER



Rapport Annuel du Délégataire

BRANCHEMENT	COMP	TEUR	Consommation	4-4
BRANCHEMENT	Numéro	Diamètre	m3	Information
LAURENS			120	Conso. simulée
TOTAL CONSOMMATION			120	

SPECIMEN	FACTURE	N° Simulation	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Collecte et traitement des eaux usées	192,05 € HT	211,25 € TTC	m3	m3	€HT	€HT	€HT	%
Abonnement part Communale		Année 2014					10,00	10,00
Abonnement part SAUR		Année 2014		1			13,81	10,00
Consommation part Communate		Année 2014		120	0,5500	66.00	100	10,00
Consommation part SAUR		Année 2014		120	0,8520	102,24		10,00

			Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Organismes publics	18,00 € HT	19,80 € TTC	m3	m3	€HT	€HT	€HT	%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)		Année 2014		120	0,1500	18,00		10,00

Total Facture 231,05 € TTC HT soumis à TVA : 210,05 € TVA sur les débits : 21,00 €

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m² enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation au constitue la base de calcul de la collècte et du traitement des eaux usées.

TVA sur les débits : 21,00 €

ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Esu sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux equatiques, Le taxe intitude Voies navigables de Franca concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout profi

Vous avez opté pour le prélèvement périodique.

Vous frouverez ci-dossous votre calendrier de paiement d'un montant prévisionnel de 548,34 Euros, établi sur la base de votre facturation pour la période du 14/07/2014 au 307/17/2014.

Les acomptes payés seront déduits de votre facture définitive.

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/02/2014	49,00 €
05/03/2014	49.00 €
05/04/2014	49.00 €
05/05/2014	49.00 €
05/06/2014	49.00 €
05/07/2014	49.00 €
05/08/2014	49,00 €
05/09/2014	49.00 €
05/10/2014	49,00 €
05/11/2014	49,00 €
Total	490,00 €

Vos références de prélèvement : Identifiant du créancier (ICS): FR86ZZZ003506 Référence Unique du Mandat (RUM): ++S-6-6138005509-000019191-01

2.3 – RECETTES D'EXPLOITATION

Recettes de la Collectivité

Recettes liées à la facturation des abonnés	2012	2013	Variation en %
Redevance eaux usées domestiques	41 113.88 €	39 273.31 €	-4.69 %
Abonnements	8 116.36 €	8 189.54 €	0.90 %
Autres recettes			
Prime pour épuration Agence de l'eau	4 021.53 €	10 468.62 €	260.31 %

Recettes de l'exploitant

Recettes liées à la facturation des abonnés	2012	2013	Variation en %
Redevance eaux usées domestiques	60 657.38 €	60 176.66 €	-0.80 %
Abonnements	10 823.13 €	11 133.96 €	2.87 %

Autres Recettes versées aux organismes publics

Recettes liées à la facturation des abonnés	2012	2013	Variation en %
Redevance Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	11 402.70 €	10 917.30 €	-4.45 %

3 – INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE

3-1 CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RÉSEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau (P 202.2B remplace P 202.2A à partir de 2013)

		Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus
	Absence de plans du réseau	0	0
	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) et les points d'autosurveillance du réseau	10	10
A – Plan du réseau de collecte	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	5	5
	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	10	10
	mention des matériaux et diamètre pour 10% suppl. du linéaire (de 60 à 70%)	1	1
	mention des matériaux et diamètre pour 10% suppl. du linéaire (de 70 à 80%)	1	1
	mention des matériaux et diamètre pour 10% suppl. du linéaire (de 80 à 90%)	1	1
	mention des matériaux et diamètre pour 5% suppl. du linéaire (de 90 à 95%)	1	1
B – Inventaire du réseau	mention des matériaux et diamètre pour 5% suppl. du linéaire (de 95 à 100%)	1	1
	Inventaire avec mention de la date de pose ou de la période de pose pour la moitié du linéaire	10	10
	mention de la date ou de la période de pose pour 10% suppl. du linéaire (de 60 à 70%)	1	1
	mention de la date ou de la période de pose pour 10% suppl. du linéaire (de 70 à 80%)	1	1
	mention de la date ou de la période de pose pour 10% suppl. du linéaire (de 80 à 90%)	1	1
	mention de la date ou de la période de pose pour 5% suppl. du linéaire (de 90 à 95%)	1	1
	mention de la date ou de la période de pose pour 5% suppl. du linéaire (de 95 à 100%)	1	1

		Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus
	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	10	0
	mention de l'altimétrie pour 10% supplémentaires du linéaire	1	0
	mention de l'altimétrie pour 10% supplémentaires du linéaire	1	0
	mention de l'altimétrie pour 10% supplémentaires du linéaire	1	0
	mention de l'altimétrie pour 10% supplémentaires du linéaire	1	0
C – Informations complémentaires sur les éléments constitutifs du réseau et les interventions sur le réseau	mention de l'altimétrie pour 10% supplémentaires du linéaire	1	0
	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,)	10	10
	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	10	10
	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	10	0
	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau	10	10
	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	10	10
	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	0
TOTAL		120	85

4 – FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

4 -1 TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant des travaux	Subventions accordées
Construction nouvelle station d'épuration	13 286.35 €	91 188.71 €

4 - 2 ÉTAT DE LA DETTE

	2012	2013
Encours de la dette au 31 décembre	412 585.41 €	393 500.06 €
Total annuités de remboursements de la dette au cours de l'exercice	35 892.06 €	38 204.05 €
dont en intérêts	18 988.72 €	19 118.70 €
dont en capital	16 903.34 €	19 085.35 €

4 - 3 MONTANT DES AMORTISSEMENTS REALISÉS

	2012	2013
Montant de la dotation aux amortissements	13 733.87 €	18 949.02 €

4 - 4 PRÉSENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE DÉLIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Objet des travaux	Montant prévisionnel	

5 – ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DECENTRALISÉE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

5-1 MONTANT DES ABANDONS DE CRÉANCE OU DES VERSEMENT À UN FONDS DE SOLIDARITÉ (en application de l'article L115-3 du Code de l'action sociale et des familles)

	2012	2013
Montant des abandons de créance	209.00 €	58.00 €
dont part délégataire	209.00 €	58.00 €
dont part collectivité		
Nombre de demandes reçues		
Nombre d'aides accordées		
Montant des versements à un fonds de solidarité	0.00 €	0.00 €
dont part délégataire		
dont part collectivité		

5-2 DESCRIPTIFS ET MONTANTS FINANCIERS DES OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DECENTRALISÉE

(en application de l'article L1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Objet des travaux	Montant prévisionnel	
	0.00 €	

6-PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

	Collectivité: Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Rive Gauche de l'Orb	
EAU POTABLE	Affermage du 20/09/2010 avec la Société SAUR	
	Tarif domestique : S.I.A.E. de la RIVE GAUCHE de l'ORB	
	Collectivité : Commune de Laurens	
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Affermage du 20/12/2010 avec la Société SAUR	
	Tarif domestique : Commune de Laurens	

Prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises, pour une consommation de référence de 120 m3.

		1 ^{er} janvier 2013	1 ^{er} janvier 2014	Evolution en %
PART DE L'EXPLOITANT	pour le service d'eau potable	126.43 €	139.83 €	10.60 %
	pour le service d'assainissement	111.65 €	116.05 €	3.94 %
PART DE LA	pour le service d'eau potable	90.56 €	90.56 €	0 %
COLLECTIVITE	pour le service d'assainissement	<i>76.00 €</i>	<i>76.00 €</i>	0 %
AGENCE DE L'EAU	Redevance de pollution domestique	33.60 €	33.60 €	0 %
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18.00 €	18.00 €	0 %
AUTRE TIERS (Bassin de	pour le service d'eau potable	18.00 €	15.60 €	-15.38 %
prélèvement)	pour le service d'assainissement			
TVA	pour le service d'eau potable	14.77 €	15.38 €	4.13 %
T.V.A.	pour le service d'assainissement	14.39 €	21.00 €	45.93 %
Total T.T.C.	pour le service d'eau potable	283.36 €	294.97 €	4.09 %
	pour le service d'assainissement	220.04 €	231.05 €	5.00 %
TOTAL T.T.C. GLOBAL		503.40 €	526.02 €	4.49 %